

Les informations de ce mois de septembre 2020.

Chers parents,

Nous sommes très heureux d'accueillir votre, vos enfants au sein de notre école pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021. Nous vous remercions également pour le respect des consignes aux abords de l'école.

Documents transmis ce 1^{er} septembre.

Ce mardi 1^{er} septembre, vous avez reçu l'ensemble des documents administratifs de rentrée.

Je me permets d'attirer votre attention sur le document « Coordonnées des familles ». En effet, il est très important pour nous de disposer de la dernière mise à jour de vos coordonnées téléphoniques et adresse/s mails.

Dans l'éventualité d'un « Episode Covid », nous pourrions alors entrer plus facilement en contact avec vous.

Document transmis par le Centre liégeois de Médecine Préventive, PSE.

Ce jeudi 10 septembre, vous recevez un document rédigé par le PSE et rappelant la démarche à suivre si votre enfant venait à présenter certains symptômes.

Je ne peux cependant que vous conseiller de contacter votre médecin traitant en cas de doute. Je vous invite également à contacter l'école dans les plus brefs délais.

Divers :

Le calendrier reprenant les différentes manifestations de l'école sera mis à jour pour ce lundi 14 septembre. Nous attendons les dates des journées pédagogiques pour arrêter l'agenda. Il sera consultable sur le site de l'école.

Les parents qui souhaitent une double communication (papa et maman) sont invités à envoyer un mail à l'adresse de l'école. Nous vous ferons alors parvenir les bulletins et notes importantes. La demande peut être introduite jusqu'au 30/09/2020.

Le stationnement n'est pas autorisé sur le parking de la route de Namur et ce pour des raisons évidentes de sécurité.

Important :

Pour nous contacter :

-psaintecroix41@hotmail.com

Secrétariat : **019/ 51 94 74**

Pierre Toppet : **019/51 94 54**

Pierre Toppet : **0472/33 73 38**

Vous pouvez également envoyer un sms.

Centre Liégeois
de
Médecine Préventive
Service PSE
rue de l'Aîte 1 , 4280 Hannut.
tél : fax : 019 512885
Mail : pse.hannut@skynet.be

Chers parents,

Au moment de cette rentrée des classes, nous souhaitons vous communiquer quelques informations en rapport avec l'épidémie de COVID-19.

Un enfant malade ou présentant des symptômes évoquant le COVID ne peut pas venir à l'école.

Votre enfant doit rester à la maison s'il présente :

- Au moins un des symptômes majeurs suivants : fièvre, toux, difficultés respiratoires, douleurs thoraciques, perte de goût ou d'odorat, cela sans cause apparente ;
- Au moins 2 des symptômes suivants sans cause évidente : douleurs musculaires, fatigue, nez bouché ou qui coule, mal de gorge, maux de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse ;
- Une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique...).

Si votre enfant est malade, veuillez contacter votre médecin traitant le jour même. Il évaluera les symptômes et vous donnera les informations pour la réalisation d'un test si nécessaire. Il déterminera aussi quand votre enfant pourra revenir à l'école.

Lorsque vous recevez le résultat d'un test positif, merci d'en informer notre service. En effet nous devons alors déterminer les mesures à prendre pour les contacts à l'école.

Si votre enfant commence à avoir des symptômes lorsqu'il est à l'école, vous devez venir le chercher.

Il est donc très important que l'école connaisse votre numéro de téléphone actuel et que vous restiez joignables durant les heures scolaires. Si vous êtes appelés, venez chercher votre enfant le plus rapidement possible et contactez votre médecin.

Si votre enfant présente une maladie chronique importante, vous êtes invités à consulter son médecin traitant ou spécialiste pour avis.

Il pourra déterminer avec vous s'il appartient à un groupe à risque important. Dans ce cas il existe des conseils spécifiques pour la fréquentation à l'école. Merci de nous informer si des mesures particulières sont à prendre à l'école.

Notre service collabore avec l'école et les autorités sanitaires pour prendre toutes les mesures nécessaires à la santé des élèves.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire ; n'hésitez pas à nous contacter.

Le service PSE.